

VOS BACS CHANGENT !

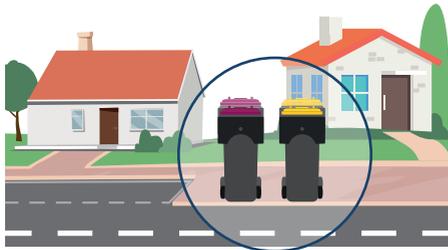


LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE CASTRES-MAZAMET **AMÉLIORE**
SON MODE DE COLLECTE.

En 2025, les bacs de collecte classiques seront remplacés par des bacs de type pointe diamant. Plus pratique, ce nouveau modèle assure un meilleur vidage et réduit les casses de bacs.

La Rue Charles Péguy est la première rue à être équipée avant un déploiement plus important. Les jours de collecte ne changent pas.

COMMENT FAIRE ?

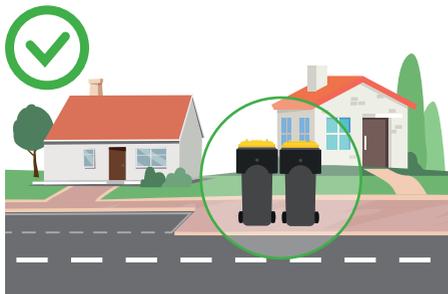


- Utiliser les nouveaux bacs dès leur réception (distribués les 20 et 21 janvier).

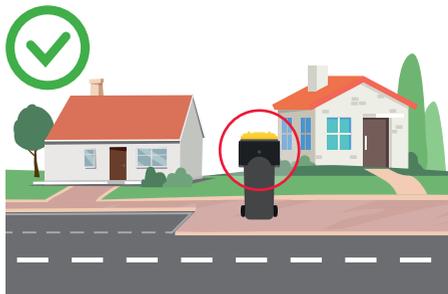


- Sortir les anciens bacs le mardi 21 janvier après 20h et les déposer sur le trottoir en attendant le passage des équipes pour leur enlèvement (sous une semaine).

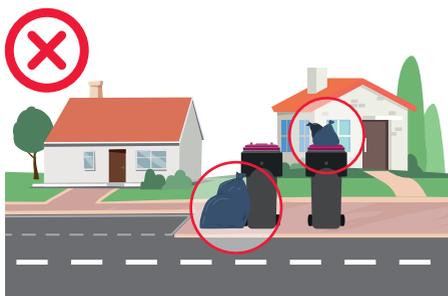
COMMENT PRÉSENTER MES NOUVEAUX BACS?



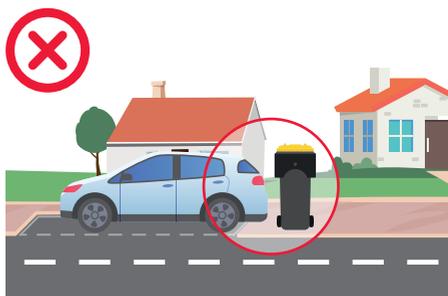
- Regrouper si possible le bac avec celui de mon voisin.



- L'ouverture du couvercle doit être orientée vers la route.



- Le bac ne doit pas déborder, et aucun déchet ne doit être placé sur le couvercle ou à côté du bac.



- Le bac doit être placé à plus de 50 cm de tout obstacle (mur, voiture, arbre, lampadaire, etc.).

Le service environnement-gestion des déchets est à votre disposition :

- par téléphone au 05 63 73 51 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- par mail à l'adresse environnement@castres-mazamet.com

SUIVEZ-NOUS !

Facebook @agglo.de.CastresMazamet
Instagram @agglomeration_castres_mazamet



agglomération
Castres-Mazamet
www.castres-mazamet.fr